

*LES ORIGINES MIGRATOIRES*  
*DANS LES QUARTIERS LYONNAIS DU PORT DU TEMPLE*  
*ET DE SAINT-NIZIER (1492; 1597)*

*Olivier ZELLER*  
(Université Lyon 2)

On connaît la déconcertante variété des enquêtes et des dénombrements d'Ancien Régime. La diversité d'interprétation des instructions émanant des autorités organisatrices et l'inégalité manifeste de la qualité du travail des réalisateurs aboutissent à donner aux ensembles de textes de cette catégorie l'apparence du manteau d'Arlequin. Les recensements lyonnais de 1597 et de 1636 en sont le parfait exemple : la description de la population des quartiers qui nous a été conservée, varie de la plus extrême précision au laconisme stérile, selon le degré de zèle ou de laxisme des bourgeois chargés de visiter les maisons (1). Il en sera de même en 1709 (2). Par ailleurs, la dénomination traditionnelle d'un type de sources, celle que reprennent ordinairement les inventaires, ne permet guère de préjuger de la nature des contenus. S'il ne fallait nullement se fier aux appellations de « recherche des armes » et de « recherche des étrangers » qui dissimulaient les recensements de 1597 et de 1636, il ne convient pas davantage d'accepter sans méfiance le terme usuel d'*Etablies*. Normalement, ces documents lyonnais des XVe et XVIe siècles se présentaient sous la forme de listes d'habitants assujettis au service de garde au sein de l'unité de milice de leur quartier, le *pennonage*. La raison d'être de ces sources était la mesure et la répartition des effectifs. Aussi les archives ne livrent-elles en règle générale que des énumérations de noms doublées à certaines époques par des mentions de métiers. Exceptionnellement, elles recèlent le dénombrement des serviteurs masculins. Ces sources-là ne connaissent donc que des utilisations secondaires; sources de recoupement ou bases d'estimations, elles constituent, en l'absence de meilleurs documents, un pis-aller mis en œuvre à grand péril par qui cherche à asseoir des évaluations d'ordre démographique.

Une seule de ces *Etablies*, portant sur un unique quartier, va cependant bien au-delà de la simple énumération de noms. Grâce à elle peuvent être connus les métiers et les origines géographiques des habitants du *pennonage* du Port du Temple en l'année 1492 (3). Certes, la vue est extrêmement limitée. Elle ne met en lumière qu'une fraction de l'espace urbain et ne concerne que 98 chefs de feu. Une source aussi mesquine méritait-elle vraiment que l'on s'attardât sur ses leçons ? Avait-elle la moindre chance d'apporter sa petite pierre dans la construction du gigantesque édifice que devrait être l'histoire des migrations (4) ? Trois considérations nous ont incité à penser qu'elle valait malgré tout d'être exploitée. Avant tout, c'est là un document précoce. Il n'est pas courant de pouvoir connaître les mouvements de formation d'une population rattachée à un cadre territorial défini pour une époque aussi ancienne que la fin du XVe siècle, alors que ce palliatif qu'est l'exploitation de collections de mentions d'origine puisées çà et là ne peut qu'introduire un indiscutable biais dans les résultats obtenus. A la différence des listes d'hommes recensés en fonction d'un critère particulier — stipulants devant notaire, pauvres, justiciables, malades —, la certitude de tenir là un tableau complet des habitants d'un quartier est acquise. Par ailleurs, cette *Etablie* est une source d'assez bonne qualité qui livre 71 origines pour 98 chefs de feu et huit autres pour onze serviteurs recensés. Cette apparente irrégularité du document est rassurante. Lyon n'apparaît que deux fois; très vraisemblablement, les 27 noms dépourvus de précision d'origine étaient le plus souvent ceux de Lyonnais de naissance, ce que semble vouloir confirmer leur fréquence relative maximale de 29 %, proportion qui paraît absolument plausible vis-à-vis des 20 % minimaux trouvés pour l'ensemble des quartiers de Lyon en 1597. Une surabondance d'indications d'origine aurait au contraire rendu le document suspect; il n'aurait plus été qu'une liste de *forains*. Enfin, l'*Etablie* de 1492 fournit l'occasion de comparer à un siècle de distance les images cartographiques du recrutement de la population du même quartier (5).

Le *pennonage* du Port du Temple se situait *du côté de Saint-Nizier*, c'est-à-dire entre Saône et Rhône. Son espace, aux contours mal connus, était grossièrement délimité par l'extrémité méridionale de la rue Mercière et par la place Confort à l'est, par les abords de ce qui deviendra Bellecour au sud et par les berges de la rivière à l'ouest. Les confins nord suivaient quelque ruelle, voire même serpentaient entre des maisons mitoyennes; l'instabilité ayant été chronique chez le quartier lyonnais d'avant 1746, il serait illusoire de décrire plus précisément ces frontières qui ne sont connues que par des documents postérieurs, établis au XVIe siècle. Il est d'ailleurs presque certain, au vu des indications relevées dans le document, que le quartier du Port du Temple était largement plus vaste en 1492 qu'il ne le sera en 1597. Il se serait étendu à cette époque

jusqu'aux abords du pont du Rhône et jusqu'à l'église Saint Michel. C'est dire qu'il englobait la quasi-totalité de ce qui sera le *pennonage* de Bellecour et Bourchanin à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1597, on ne recensera guère d'habitants entre Ainay et Bellecour, sinon des *laboureurs*, des *jardiniers* occupant les bicoques bâties au fond des potagers appartenant aux bourgeois de la ville. Il est bien probable qu'un siècle plus tôt ce même espace était à peu près inhabité et qu'au mieux se trouvaient là quelques *maisons et jardins* bien typiques de l'habitat dans cette zone de pied de rempart à l'écart de l'axe vital entre pont du Rhône et pont de Saône situé plus à l'est, de l'Hôtel-Dieu à l'Herberie en passant par la Croisette. L'*Etablie* de 1492 conserve de fait la mémoire de *Thoyne Guillot, afaneur, demeurant a la maison et jardin de Champier* et celle de *Pierre Pero, grangier de Belle Cort...* Le cœur du quartier, situé plus au nord, était peuplé de petites gens. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, leurs métiers se regroupaient autour de deux principaux pôles. L'un était intimement lié à la proximité de la rivière, qui justifiait la présence de pêcheurs, de bateliers — ou *reveyrants* — et d'*affaneurs*, hommes de peine qui trouvaient leur tâche quotidienne sur le port. L'autre résultait d'une localisation marquée du travail des métaux : épingliers, éperonnier ou grelotier. Tout le reste formait un agrégat d'activités diverses. On recensa ainsi des maçons, des chapeliers, des menuisiers, des tisserands et, à l'âge des incunables, un imprimeur.

En dépit de la très petite taille de l'échantillon, la comparaison du document avec la liste de métiers tirée du recensement de 1597 illustre passablement les changements intervenus dans l'économie lyonnaise au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Si les vieux pôles d'activité se sont maintenus, si toute une partie de la population du quartier du Port du Temple est toujours formée de gens de rivière et d'artisans du métal, deux nouveaux secteurs sont apparus. L'un n'est que timidement représenté dans le quartier, car ses fiefs sont ailleurs : c'est l'art de la soie, réimplanté à Lyon dès 1532. Il n'aligne que quelques guimpiers, teinturiers, passementiers et un unique taffetassier. L'autre, déjà victime d'une conjoncture néfaste en cette fin de siècle, est l'art du livre, qui regroupe néanmoins au Port du Temple et dans le *pennonage* voisin de Confort une proportion du nombre des chefs de feu qui ne peut être inférieure à 15 % : des imprimeurs, des libraires et des relieurs.

Le recensement de 1597 avait fortement suggéré que le pouvoir attractif de chaque quartier variait en fonction de la nature de ses activités économiques. Le *pennonage* recrutait les hommes à plus ou moins grande distance selon que ses habitants aient été des artisans traditionnels, « médiévaux » ou, au contraire, des grands marchands et artisans novateurs, « modernes », tels ceux de l'art de la soie et de la futainerie. Les serviteurs de l'Herberie et de la Juiverie étaient ainsi

arrivés de bien plus loin que ceux de la Grenette. L'*Etablie* de 1492 permet de compléter cette distinction spatiale instantanée par une comparaison de date à date entre les aires migratoires d'un même quartier. Une évolution liée aux mutations d'ordre économique peut-elle se discerner ? Comment intégrer des données migratoires à la microanalyse urbaine ?

Sur le simple plan descriptif, l'étude de l'aire de recrutement des habitants du Port du Temple en 1492 est fort simple. Les origines très éloignées ne sont qu'exceptionnelles. Ce sont celles d'un Écossais et de son serviteur et celle d'un Vénitien, Marco Diamantier. L'homme avait été désigné par sa profession; on avait recensé non loin de là un nommé Jehan le diamantier, lorrain de naissance. Ces *Etablies* désignaient couramment les chefs de feu par un nom de baptême allongé ici d'une origine, là d'un métier : *Jehan de Langres, natif de Langres* ou *Robert le masson*. Une fois écartés les cas d'espèce, se discerne très nettement l'aire d'attraction du quartier. A longue et moyenne distance, le recrutement s'opère presque totalement dans la partie est du royaume ou dans les contrées voisines. Il s'agit là d'un axe lotharingien qui structurera longtemps l'immigration lyonnaise. La grande majorité des provenances se note entre Bourgogne et Lorraine via Champagne et Bassigny. 1492 montre même cette direction d'appel se prolonger en Flandres, jusqu'à Malines et Liège. L'observation est massive; trois localités seulement échappent à cette définition : Confolens, patrie du notaire Jehan Michiel, Montargis, et quelque paroisse dont on ne sait rien, sinon qu'elle relevait de l'évêché de Nantes. A plus faible distance peuvent de même se décrire les principales régions d'émigration vers Lyon, en dépit d'un taux d'indétermination de l'ordre de 30 %. A l'est, les États de Savoie, qui contribueront fortement à la formation de la population lyonnaise au XVI<sup>e</sup> siècle, sont déjà l'origine d'un habitant du quartier sur cinq. La quasi-totalité des localités sont peu éloignées de la ville, donc situées en Bresse et en Bugey. Cet apport équivaut grossièrement à l'ensemble des contributions démographiques du Dauphiné et de Lyonnais, Forez et Beaujolais. Le flux auvergnat est insignifiant. Au-delà, la partie sud-ouest n'est pour rien dans le peuplement du Port du Temple, tout comme si le Massif Central avait joué le rôle d'un écran migratoire. Il est bien hasardeux de tirer des conclusions d'une série de 43 couples d'informations métier-origine. Il reste que les gagne-pain peu qualifiés — *laboureur, affaneur* — caractérisaient des hommes venus du proche espace lyonnais. Les gens de rivière, *pescheurs et reveyrants*, étaient pareillement natifs de localités riveraines de la Saône et du Rhône, quand ils ne l'étaient pas de la paroisse même. Quant aux métiers rares, *médecin, diamantier, corratier* ou *menuisier*, ils auraient désigné des immigrants venus de loin.

## ORIGINES DES HABITANTS DU PORT DU TEMPLE EN 1492



Sur le même plan descriptif, l'image de l'immigration au Port du Temple vue à travers le recensement de 1597 présente à la fois d'indiscutables analogies et de profondes nouveautés par rapport à la situation antérieure d'un siècle. Au rang des analogies se place la persistance marquée de l'axe lotharingien de l'immigration. La cartographie montre la place privilégiée des régions orientales du royaume. Dans le même registre se retrouvent les origines lointaines. Un anversois est *tailleur d'histoires*, un autre est relieur de livres. Trois Allemands, le maître et ses serviteurs, sont affineurs à la Monnaie. Qu'un natif du val d'Aoste, Laurent Marquet, ait été enregistré comme mercier n'a rien qui puisse surprendre : Lyon comptait une petite communauté de cette origine, bien spécialisée dans ce genre de négoce. Plus intéressante est la présence à Lyon d'un piémontais, Michel Dupuys, arrivé vers 1582. Ce dernier, natif de Quiers (6), avait participé au développement dans la ville d'une nouvelle manufacture, celle des futaines, dont les débuts remontaient à 1549 (7). Beaucoup de ses compatriotes se comptaient encore parmi les futainiers de Lyon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Chaque implantation d'activité d'origine étrangère créait ainsi, pour un temps, un nouveau courant d'immigration. Ce fut le cas de la soierie venue d'Italie; ce le fut pareillement pour la verrerie, au *pennonage du Plastre*, où nul Lyonnais ne travaillait en 1597 avec les compagnons venus du Montferrat. Il en sera de même à chacune des innovations qui s'échelonneront tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. La liste des métiers rares se clôt par quelques mentions d'origines éloignées. La Monnaie de Lyon recrute une partie de ses ouvriers fort loin : en Allemagne, mais aussi à Rennes, à Chambéry et en Languedoc. Des métiers de bouche aussi peu répandus que la confiserie ou la pâtisserie attiraient à Lyon le natif de Dijon ou de Crépy en Valois.

Le problème central reste celui de la significativité de ces rapprochements entre métier et origine. Il existe une différence de nature entre l'émigration saisonnière ou temporaire de celui qui quitte son village pour aller exercer en ville l'activité traditionnelle de sa région et celle de celui qui va se fixer pour des années ou pour la vie dans quelque quartier de Lyon. Mis à part les cas privilégiés, évidents, comment savoir si l'immigrant est venu pratiquer un métier acquis dans sa contrée d'origine ou si, au contraire, il n'a franchi les portes de la ville que pour y devenir apprenti ? Connaîtrions-nous l'âge et l'ancienneté de résidence de chaque immigrant que le problème n'en serait qu'incomplètement résolu. Ne prendre en compte que le lieu de naissance déclaré et le lieu de recensement est une vue simplificatrice : pour une migration directe, combien de trajectoires en cascades, de ville en ville ? La liaison entre métier et origine ne peut finalement être invoquée sans grand risque d'erreur que dans les situations les plus limpides, à l'instar de celles des futainiers venus de Quiers et de la région de Chambéry. Dans le même registre se placent les provenances des marchands

## ORIGINES DES HABITANTS DU PORT DU TEMPLE EN 1597



quincailliers et de leurs serviteurs, désignant uniformément Saint-Étienne. De même peut-on rapprocher le lieu de naissance des bateliers de leur métier : Condrieu sur le Rhône, Fontaines sur la Saône.

Une fois constatée l'apparente stabilité de l'aire de proche attraction de la ville — Forez, Lyonnais, Beaujolais et Dauphiné, et, largement, États de Savoie — se clôt la liste des analogies entre 1492 et 1597. La différence la plus notable résulte de l'irruption des parisiens. La capitale contribue davantage à la population du quartier qu'une province aussi proche que le Dauphiné. Elle se signale aussi par la qualité de ses émigrants, pratiquant en majorité un métier rare ou qualifié : un *palmier*, un tailleur, un *esgullier*, mais également un mercier, un cornetier, un sayetier, un relieur, trois libraires et deux de leurs serviteurs.

Que conclure à l'issue de ce premier essai ? Sans doute pourra-t-on toujours nous opposer la minceur de nos prises; trois conclusions nous paraissent toutefois dignes d'être avancées. En premier lieu, les contours de l'aire d'attraction du quartier du Port du Temple n'ont pas fondamentalement varié à cent cinq ans d'intervalle. En 1597 et en 1492 se sont révélées des origines très comparables, se sont dessinés des « bassins migratoires » largement similaires. En 1597, le *pennonage* était apparu comme une zone urbaine de moyenne attraction. C'est dire que la cartographie de son immigration ne différait pas dans ses lignes générales de l'image globale assise sur l'étude de 1326 origines relevées dans un échantillon de neuf quartiers. On peut penser qu'il n'en était pas autrement en 1492. En second lieu, le commerce du livre a fourni un exemple d'immigration induite par le développement d'une activité nouvelle. Encore n'est-il pas possible de relier immigration et conjoncture. 1492 et 1597 sont deux années de crise profonde. La première avait vu Lyon devoir encore lutter pour le rétablissement de ses quatre foires; la seconde fut celle de la pire cherté du siècle, après la décadence des années de Ligue. La dernière conclusion est d'ordre méthodologique. L'intérêt de documents du type des *Etablies* ne se situe pas sur le plan des données de masse; mais serait-ce concevable pour cette époque ? Rebelles à l'exploitation statistique, elles présentent, mêlées, les situations résultant de destinées individuelles et celles qu'un déterminisme professionnel pourrait expliquer. Il est évidemment impossible d'en opérer le tri à partir d'un seul lieu et d'un seul document, surtout quand ce dernier est peu important. En revanche, certaines liaisons métier-origine peuvent prendre toute leur signification pour peu qu'il soit possible de constater leur présence régulière à travers différentes sources décrivant les populations de diverses villes. On sait que l'intérêt d'un phénomène ne dépend pas nécessairement du nombre des individus mis en jeu (8) ! Il en résulte, pour des périodes aussi pauvres en sources que la



fin du XVe et que le XVIe siècle, la nécessité impérieuse de publier chaque fois que possible des données brutes susceptibles de devenir, à l'occasion d'une synthèse, autrement fécondes que le discours qui a pu, isolément, être tenu sur elles.

La série des Etablies de 1492 renferme une deuxième pièce intéressante l'histoire de l'immigration (9). Le quartier décrit n'y est pas nommément désigné, mais les indices abondent : présence de la *maison du Mouton*, mention de la demeure des prêtres de Saint Nizier, abondance des *tondeurs* et des *pelletiers*, rue de l'Aumône donnée pour confins. Il s'agit, à n'en point douter, du douzième *pennonage* de la description de 1545 (10), celui qui finira par ne plus être appelé autrement que sous le nom de pennonage de Saint-Nizier. C'est une description de population de quartier à l'échelle de la fin du XVe siècle; c'est donc une nouvelle fois une source aux effectifs limités. Mais sa qualité force l'intérêt. Aucune des lacunes couramment observées dans les dénombrements du XVIe siècle ne s'y observe. L'unique maisonnée non détaillée n'est pas omise, elle est brièvement signalée. Les feux féminins sont en proportion vraisemblable : cinq sur un ensemble de quarante-neuf. Une maison habitée par des religieux n'est pas davantage passée sous silence et mention est faite de deux constructions inhabitées. Bien des descriptions très postérieures ne témoignent pas de la même minutie de réalisation. Les recenseurs de 1492 se préoccupèrent même de corriger l'erreur résultant d'un double compte...

L'image donnée par ce document diffère notablement du tableau laissé par le recensement de 1597. A cette date, le coefficient de cohabitation était apparu comme significativement faible, la valeur moyenne de 1,7 ménage par maison contrastant vis-à-vis des autres parties de la ville présentant des valeurs supérieures à 2, quelquefois même à 3. Cette singularité, partagée avec les autres *pennonages* du négoce, Change, Saint-Pierre et Juiverie, avait pu être rapprochée des caractéristiques de l'habitat marchand. En 1492, ménage et maison coïncident presque : le coefficient de cohabitation n'est que de 1,2. En revanche, le trait commun est celui de la répartition des serviteurs masculins. Compte tenu de la faible taille des échantillons, il n'est guère possible de discerner une évolution très notable, si ce n'est une multiplication des foyers à deux serviteurs en 1597 aux dépens de ceux qui n'en comptaient qu'un en 1492. Le nombre moyen de serviteurs masculins par feu avec domesticité reste d'ailleurs stable : 1,8.

(Voir tableau page suivante).

## RÉPARTITION PAR FEUX DES SERVITEURS MASCULINS

Nombre de serviteurs	1492		1597	
	Nombre de feux	% de feux	Nombre de feux	% de feux
0	24	50,0	81	52,6
1	14	29,2	34	22,1
2	4	8,3	24	15,6
3	4	8,3	10	6,5
4	1	2,1	2	1,3
5	1	2,1	2	1,3
Inconnu	0		1	0,6
TOTAL	48		154	

Hors ces données purement quantitatives, l'*Etablie* de Saint-Nizier fournit de précieuses indications sur les origines de ces serviteurs. Les mentions sont régulières : on ne dénombre que sept omissions sur un ensemble de 43 individus. La première évidence qui se dégage de la lecture du document est le rôle tout à fait essentiel de l'état de serviteur parmi les modes d'intégration à la société urbaine. Lyon n'est citée comme lieu de naissance que cinq fois. Prendre en compte les cas d'origine indéterminée place donc l'importance relative du noyau de serviteurs lyonnais entre 11,6 et 27,9 %. Seuls les ordres de grandeur peuvent ici être retenus; sept ou huit serviteurs sur dix étaient donc des immigrants. Une seconde remarque n'est pas moins évidente : en leitmotiv se note le caractère spécifique de l'aire d'attraction lyonnaise qu'est un recrutement fondé sur l'est du royaume. Sa limite occidentale ne se place pas au-delà du Berry et de Rouen; encore se fixe-t-elle sur quelques origines isolées. L'essentiel de l'apport migratoire provient des proches régions : Lyonnais, Forez et Beaujolais, Dauphiné et États de Savoie. Les lieux plus lointains sont au nord de Lyon : Langres, Senlis, Mons en Hainaut. La quasi-totalité des migrations à longue distance sont d'ailleurs à imputer aux métiers du cuir, et particulièrement aux marchands pelletiers. Rien de probant ne résulte hélas d'une comparaison avec la minute de recensement de 1597, trop pauvrement réalisée puisqu'elle ne donne que 27 origines de serviteurs sur un effectif de 130; ces maigres indications ne semblent toutefois pas suggérer d'évolution notable.

Une nouvelle fois, les meilleurs résultats sont de méthode. Les deux *Etablies* de 1492 ont l'une et l'autre donné une image de l'immigration lyonnaise tout à fait plausible dans laquelle se discernent les grands traits du tableau obtenu grâce au recensement de 1597, moins hasardeux du fait de l'importance

# ORIGINES DES SERVITEURS AU QUARTIER DE SAINT-NIZIER EN 1492



numérique de ses données. Ceci laisse penser que, faute de mieux, il est possible d'accorder un certain crédit aux sources de très petite envergure pourvu qu'elles décrivent la population d'un territoire précis et bien connu et que l'on n'exige pas d'elles une finesse d'analyse qu'elles ne sauraient permettre. Enfin, si la richesse des fonds militaires — stricto sensu — n'est plus à démontrer, il est sans doute bon de souligner que les fonds E.E des Archives Municipales dénommés semblablement « affaires militaires » recèlent bien souvent des listes d'habitants sans rapport direct avec la vocation de cette série. On aura tiré argument de ce qu'elles avaient été dressées par les officiers de milice urbaine pour les classer ainsi, qu'elles fussent recensement, rôle de pauvres ou pièce fiscale. Très certainement, des dizaines de sources comparables aux Etablies de 1492 restent aujourd'hui à exploiter.

#### NOTES

- 1 — Olivier ZELLER, *Familles, Habitats, Métiers. Les recensements lyonnais de 1597 et de 1636*, Lyon, 1981, thèse de 3e cycle.
- 2 — Maurice GARDEN, *Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, p. 25 et sq.
- 3 — Archives Municipales de Lyon, E.E 30, pièce 10, janvier 1492.
- 4 — Jean-Pierre POUSSOU, « Les Mouvements Migratoires en France et à partir de la France de la fin du XVe siècle au début du XXe siècle : Approches pour une Synthèse », *Annales de Démographie Historique*, 1970, p. 11 à 78.
- 5 — Archives Municipales de Lyon, E.E 32, pièce 31, 4 septembre 1597.
- 6 — Chieri.
- 7 — Richard GASCON, *Grand Commerce et Vie Urbaine au XVIe siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1971, p. 318.
- 8 — Jean-Pierre POUSSOU, *op. cit.*, p. 15.
- 9 — Archives Municipales de Lyon, E.E 18, pièce 1, 7 janvier 1492.
- 10 — Richard GASCON, *op. cit.*, p. 901.

ORIGINES MIGRATOIRES AU QUARTIER DU PORT DU TEMPLE EN 1492  
Données brutes

Vernaison	1 <i>espillier</i>	Châlon	1 X
Lyon	1 <i>veyrant</i>	Charolais	1 S.
	1 X	Langres	1 X
Saint Michel	1 <i>veyrant</i>	Champagne	1 <i>menuisier</i>
	1 <i>affaneur</i>	Près de Montargis	1 X
	1 <i>pescheur</i>	Bourges	1 X
	1 <i>laboureur</i>	Confolens	1 <i>notaire</i>
	2 X	Evêché de Nantes	1 X
Le Mont d'Or	1 <i>affaneur</i>	Evêché de Viviers	1 X
Le Bois d'Oingt	1 X	Provence	1 X
Saint Andréol	1 X		1 S
Rontalon	1 <i>teinturier</i>	Franche-Comté	1 S
Près d'Anse	1 <i>masson</i>	Salins	1 S
Fontaines	1 <i>pescheur</i>	Lorraine	1 <i>diamantier</i>
Charlieu	1 <i>esperonnier</i>	Basse Allemagne	1 <i>medecin</i>
Montbrison	1 <i>affaneur</i>	Allemagne	1 <i>medecin</i>
			1 <i>coratier</i>
Dauphiné	1 <i>affaneur</i>		1 X
	1 <i>grangier</i>	Liège	1 X
	2 X	Malines	1 X
	1 S. de <i>diamantier</i>	Flandres	1 <i>menuisier</i>
Anthon	1 <i>pescheur</i>	Genève	1 X
Décines	1 X	Venise	1 <i>diamantier</i>
Vienne	1 S. d' <i>espillier</i>	Ecosse	1 X
Meyzieu	1 X		1 S
Maubec	1 <i>teyserand</i>		
Savoie	1 X	Origine inconnue	1 <i>Me des ports</i>
Neyrieu	1 <i>espinolier</i>		1 <i>grelotier</i>
Grolée	1 S. d' <i>espillier</i>		3 <i>veyrants</i>
	1 X		1 <i>escripvain</i>
Saint Rambert	1 X		3 <i>espilliers</i>
La Balme	1 <i>menuisier</i>		1 <i>imprimeur</i>
Bresse	1 <i>tisserand</i>		2 <i>pelletiers</i>
	1 <i>chapelier</i>		2 <i>massons</i>
	1 <i>cartier</i>		5 <i>affaneurs</i>
	1 <i>pescheur</i>		1 <i>chapelier</i>
	1 X		4 S.
Bourg	1 X		8 X.
Pont d'Ain	1 <i>chapelier</i>		
	1 <i>affaneur</i>		
Ambronay	1 <i>marelrier</i> (?)		
	2 <i>espilliers</i>		
	2 X		
Châtillon en Bresse	1 <i>veyran</i>		
Thoissey	1 X		
Montreal	1 <i>espillier</i>		
Panisières	1 <i>faiseur de fer</i>		
Ambert	1 <i>escripvain</i>		
Près de Billom	1 <i>menuisier</i>		

X : métier inconnu  
S : serviteur

## ORIGINES MIGRATOIRES AU QUARTIER DE SAINT-NIZIER EN 1492

## Données brutes

<i>Origine des Serveurs</i>	<i>Métier des Maitres</i>	<i>Origine des Serveurs</i>	<i>Métier des Maitres</i>
Lyon	1 <i>cordonnier</i>	Rouen	1 <i>sellier</i>
	1 <i>tondeur</i>	Senlis	1 <i>pelletier</i>
	1 <i>éperonnier</i>	Langres	1 <i>tondeur</i>
	1 <i>sellier</i>		
	1 X	Savoie	1 <i>barbier</i>
Irigny	1 <i>boulangier</i>	Vers Chambéry	1 <i>barbier</i>
Chazelles	1 <i>chaussetier</i>	Annecy	1 X
St Germain	1 X	Bresse	2 <i>boulangers</i>
Beaujolais	1 <i>tondeur</i>		1 <i>tanneur</i>
Dauphiné	1 <i>pelletier</i>	Balan	1 X
	1 <i>ossaneur</i> (1)	Bourg	1 <i>sellier</i>
Grenoble	1 <i>chaussetier</i>		
St Chier (St Chef ?)	1 <i>chaussetier</i>	Genève	1 X
Vienne	1 <i>cordonnier</i>		1 <i>coturier</i> (2)
Crémieu	1 <i>chaussetier</i>	Allemagne	1 <i>pelletier</i>
Meyzieu	1 <i>sellier</i>	Mons en Hainaut	1 <i>pelletier</i>
Auvergne	1 <i>pelletier</i>		
Bourbonnais	2 <i>pelletiers</i>	Origine inconnue	1 <i>coturier</i>
Berry	1 <i>pelletier</i>		1 <i>hostesse</i>
Moulins	1 <i>cordonnier</i>		1 <i>pelletier</i>
			2 X
			1 <i>tondeur</i>
			1 <i>brodeur</i>

(1) Tanneur

(2) Tailleur

X : Métier inconnu.